

Schéma départemental jeunesse

GIRONDE 2022-2027

Sommaire

Intention générale des institutions signataires	4
Éléments de diagnostic “la jeunesse en Gironde”	6
Les enquêtes auprès des jeunes	8
Les résultats de l'évaluation	10
Les orientations stratégiques et transversales	12
Les instances de gouvernance	16
Annexes	18



Intention générale des institutions signataires

Préambule

La coopération institutionnelle entre la **Caisse d'Allocations Familiales**, le **Département de la Gironde**, la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale**, son **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport et la Mutualité Sociale Agricole**, a pour ambition de mettre en œuvre une politique publique coordonnée à l'échelle du département en faveur de la jeunesse ; elle s'inscrit dans la durée et s'avère aujourd'hui bien ancrée dans le territoire de la Gironde.

Cette démarche, initiée suite à la signature de la Charte pour la jeunesse en Gironde en 2006 se matérialise depuis 2010 par un schéma départemental jeunesse interinstitutionnel quinquennal.

L'évaluation du Schéma 2016-2021, menée en 2022, a souligné

- ▶ La nécessité d'être plus en proximité avec les publics et les territoires
- ▶ Un enjeu d'information, de communication, de visibilité auprès des jeunes
- ▶ Le besoin de renforcer nos actions en faveur de l'autonomie des jeunes

Ce nouveau schéma 2022-2027 a pour objectif de s'adresser à l'ensemble des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Il poursuivra et améliorera les actions engagées lors des précédents schémas. Il continuera de soutenir les démarches citoyennes, les différentes formes d'engagement des jeunes, la mise en place de mesures d'accompagnement et les parcours permettant aux jeunes de développer leur autonomie. Il portera une attention

particulière aux jeunes les plus isolés ou en rupture (public invisible qui ne se trouve ni en cours d'études, de formation, de stage, ou en emploi).

Le Schéma agira en mobilisant les outils d'intervention de chacun des partenaires en direction :

- ▶ des acteurs jeunesse (associations, collectivités locales, professionnels jeunesse) et les accompagne dans leurs projets et réflexions
- ▶ des jeunes, il favorisera leur engagement dans la vie publique, développera leur autonomie, leur prise de responsabilités, l'acquisition de compétences et leur construction en tant que citoyen.

Considérant l'étendue et la diversité géographique du département de la Gironde, les institutions signataires du schéma s'engagent pour que le déploiement des actions en faveur des jeunes puisse se réaliser à l'échelle des territoires, au plus près des bassins de vie pour adapter la mise en œuvre des actions aux spécificités locales.

Le partenariat des institutions qui agissent en faveur des jeunes est fort. Il sert au déploiement d'une politique, coordonnée en faveur des jeunes.

Le Schéma départemental marque la volonté des signataires de la Charte de renouveler pour les six années à venir ce partenariat interinstitutionnel. Il est proposé pour la période du 1.1.2022 au 31.12.2027.

Valeurs

Investir dans la jeunesse est aujourd'hui indispensable pour notre société. En effet les jeunes seront, demain, les citoyens contributeurs et bénéficiaires des politiques publiques que nous menons au bénéfice de toutes les familles. Ils sont, aujourd'hui, particulièrement touchés par les crises sanitaire, climatique et économique que nous vivons.

Nos institutions ont la responsabilité d'élaborer des politiques publiques leur permettant d'entrer de manière autonome dans la vie active, de faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elles veulent en assurer la mise en œuvre en promouvant l'égalité sociale et en garantissant l'absence de toute discrimination. Elles veulent offrir la possibilité à chaque jeune de construire son projet, et de concrétiser l'espoir de poursuivre sa vie dans les meilleures conditions.

Aussi, nos politiques publiques au profit de la jeunesse doivent-elles s'ancrer dans les valeurs de la République. Nous les partageons et nous les réaffirmons. Au premier rang de celles-ci, la laïcité est une référence commune aux partenaires signataires.

Elle est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse. Elle sert bien entendu l'intérêt général.

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres ; celles-ci se concrétisent par :

l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération.

Ainsi, avec et pour les jeunes, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures. Elle sert bien entendu l'intérêt général.

Ces convictions et valeurs communes à la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, au Conseil Départemental, à l'ancienne Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale, et à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale ont conduit à signer en 2006 la Charte pour la jeunesse en Gironde dont les objectifs suivants sont réaffirmés :

- ▶ Rendre collectivement lisible l'action publique en direction de la jeunesse,
- ▶ Coordonner leurs politiques envers les 11 - 25 ans, dans la continuité des dispositifs en faveur de la petite enfance et enfance,
- ▶ Accentuer la complémentarité des dispositifs en direction de ce public,
- ▶ Garantir l'information et les conditions de l'implication des familles et des jeunes eux-mêmes.

Les Schémas signés successivement en 2010 et en 2016, respectent, coordonnent et renforcent les politiques de jeunesse de chacune des institutions signataires.

Cette politique publique s'appuie sur le partenariat avec les acteurs des territoires, et veut donner à tous les jeunes girondins les meilleures chances d'insertion, d'accès à la citoyenneté et à l'autonomie.

À Bordeaux, le **21 AVR. 2023**



Le Président
du Conseil Départemental
de la Gironde



La Directrice de la Caisse
d'Allocations Familiales de la Gironde



Le Directeur de la Mutualité Sociale
Agricole de la Gironde

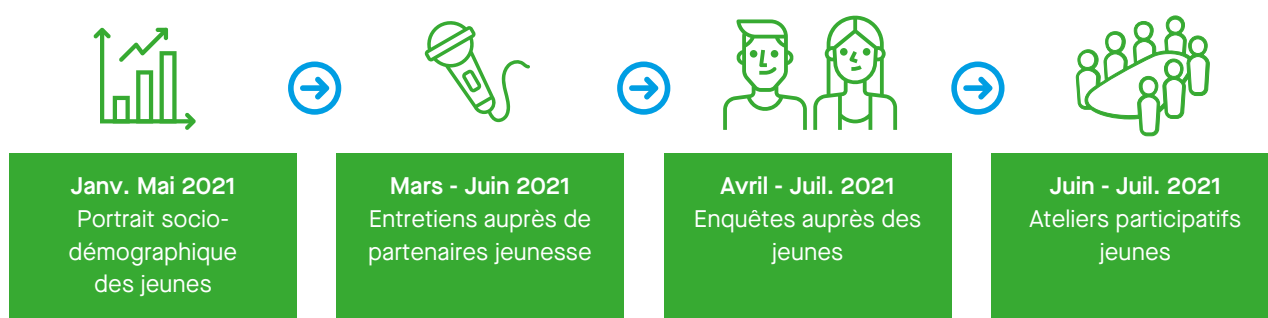


L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de la Gironde

Éléments de diagnostic « la jeunesse en Gironde »

Pour renouveler le Schéma Départemental Jeunesse, un portrait des jeunes de Gironde, et l'évaluation du précédent schéma ont été réalisés. Les documents complets ainsi que leurs synthèses sont consultables sous le lien [Soutien aux projets des structures jeunesse | Gironde.FR](#)

Contenu du portrait des jeunes



Contenu de l'évaluation du Schéma Départemental



Le portrait des jeunes de Gironde

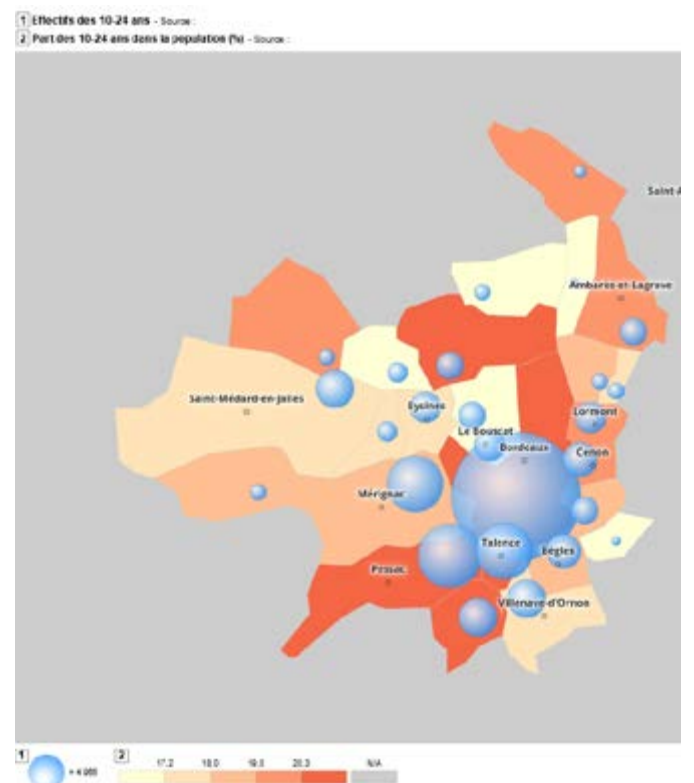
Part des 10-24 ans par EPCI et Communes de Bordeaux Métropole ⁽¹⁾

Effectif des 10-24 ans en Gironde : 298 875 dont :

- ▶ Bordeaux Métropole : 172 652 (57 %)
- ▶ Gironde – Hors Bordeaux Métropole : 126 223 (43 %)

⁽¹⁾ Source : INSEE RP, 2017. Traitement CES, DPPEQ, CAF 2021

- ▶ En sphère, les effectifs des jeunes de 10 à 24 ans
- ▶ En aplat de couleur, la part de cette tranche d'âge dans la population.



Taux des 15-19 ans déscolarisés



11% des jeunes girondins âgés de 15 à 19 ans sont déclarés non scolarisés :

- ▶ 5 093 soit 45 % d'entre eux résident sur Bordeaux Métropole.
- ▶ 6 125 soit 55 % résident Hors Bordeaux Métropole

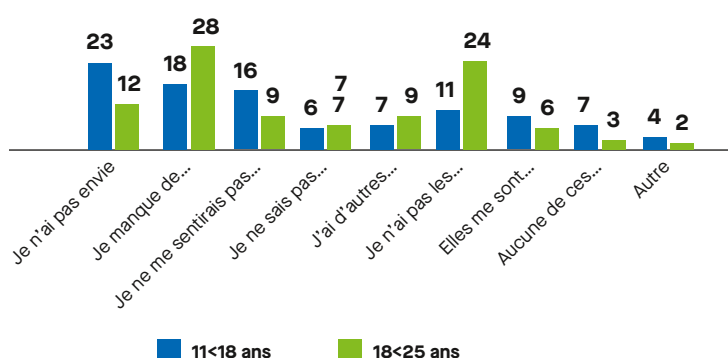
Les enquêtes auprès des jeunes

Les loisirs

77 % des jeunes de 11<18 ans (plus souvent les collégiens que les lycéens) pratiquent une activité dans un club ou une association. Ce n'est le cas que de 45 % des jeunes de 18<25 ans. Dans les deux cas, il s'agit d'activités en grande majorité sportives.

23 % de jeunes de 11<18 ans et 55 % de jeunes de 18<25 ans ne pratiquent donc aucune activité.

Les freins à la pratique en club ou en association (en %)



- ▶ Le manque d'envie prime chez les 11<18 ans, particulièrement chez les garçons. Les filles répondent plus volontiers qu'elles « ne se sentiraient pas à l'aise ». Les plus de 18 ans évoquent plus souvent le manque de temps. Cependant, y compris dans cette tranche d'âge, les femmes sont toujours les plus nombreuses à répondre qu'elles ne se sentiraient pas à l'aise et les hommes qu'ils n'ont pas envie.
- ▶ Les jeunes de moins de 18 ans vivant hors Bordeaux Métropole soulignent plus souvent une question d'inaccessibilité.
- ▶ Le manque de moyens financiers est prégnant chez les jeunes adultes, surtout chez ceux qui ne vivent plus chez leurs parents.

Enquête auprès des 11<18 ans

- ▶ 14 % des adolescents (surtout avant l'âge de 14 ans) fréquentent également une structure de loisirs ou d'animation.
- ▶ Les difficultés de déplacement (notamment pour ceux qui prennent les transports en commun) semblent gêner la pratique d'une activité.
- ▶ Les enfants de parents actifs et de CSP+ pratiquent plus souvent une activité.
- ▶ Les activités sportives sont plus pratiquées par les garçons et la petite classe moyenne/ les activités culturelles plus pratiquées par les filles et les classes moyennes à supérieures.
- ▶ Deux profils de jeunes sont observés : des jeunes avec des activités diversifiées v/s des jeunes moins tournés vers l'extérieur.

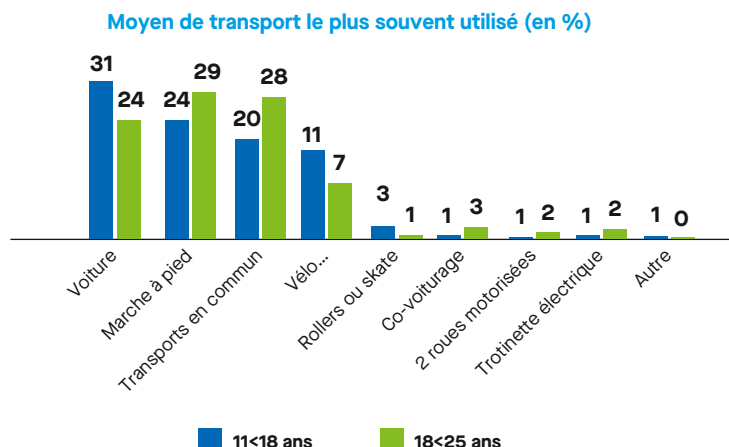
Enquête auprès des 18<25 ans

- ▶ 45 % des jeunes de 18<25 ans pratiquent une activité dans un club ou une association.
- ▶ Les écarts de genre demeurent et ont même tendance à se creuser : les hommes sont davantage adhérents d'un club ou d'une association.
- ▶ Ceux qui pratiquent des activités numériques sont moins souvent adhérents.
- ▶ Les activités sportives conservent leur primauté mais les activités de solidarité tiennent une place plus importante que chez les 11<18 ans.

La mobilité

9 % des jeunes de 11<18 ans et 17 % des jeunes de 18<25 ans évoquent des difficultés de déplacement.

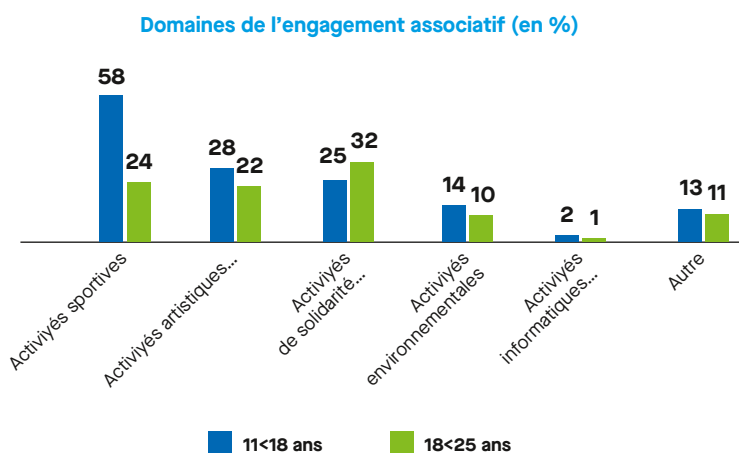
- Chez les plus de 18 ans, la marche à pied est le premier moyen de déplacement, alors que c'est la voiture (des parents) chez les plus jeunes. D'ailleurs, les jeunes adultes qui vivent chez leurs parents recourent plus souvent à une voiture pour se déplacer. Les jeunes ayant un logement indépendant se déplacent plus souvent à pied.
- Quelle que soit la tranche d'âge, des différences de genre sont constatées : les jeunes hommes se déplacent plus souvent en 2 roues/moyens de glisse – motorisés ou non – que les jeunes femmes.
- Chez les jeunes adultes, la voiture est plus utilisée par ceux qui ont fini leurs études ou sinon, par les jeunes en apprentissage. Les jeunes en études recourent plus aux transports en commun. Ce qui est assez logique compte-tenu du fait que ces derniers vivent aussi le plus souvent sur Bordeaux Métropole.



L'engagement citoyen

12 % des jeunes de moins de 18 ans sont « engagés », plutôt dans une association. Ce chiffre double pour les plus de 18 ans.

- Chez les 11<18 ans : Il s'agit d'un engagement en majorité dans le domaine sportif. La participation est également plus régulière lorsqu'il s'agit d'engagement sportif. Elle est au contraire plus ponctuelle lorsqu'il s'agit d'engagement solidaire ou humanitaire. On observe aussi plus d'engagement au lycée et dans les classes supérieures et moyennes.
- Chez les 18<25 ans, ceux qui ont terminé leurs études sont moins souvent engagés. Les activités de solidarité et humanitaires passent de la troisième place chez les 11<18 ans, à la première chez les 18<25 ans. Les activités sportives deviennent moins mobilisatrices. Les femmes sont plus mobilisées autour des questions de solidarité. Les hommes s'intéressent plus aux questions environnementales.
- 78 % des jeunes de 11<25 ans seraient prêts à donner du temps pour une cause qui les mobilise.



Chez les 11<18 ans, le sport, la culture et les loisirs entraînent une moindre volonté de mobilisation que les causes sociales, environnementales ou humanitaires. Les jeunes « prêts à s'engager » sont déjà ouverts sur l'extérieur : ils pratiquent plus d'activités culturelles, d'activités sportives, voient plus leurs amis. Indépendamment des sujets d'intérêt, les enfants de cadres et les filles apparaissent plus prêtes à se mobiliser que les garçons. C'est également le cas des jeunes femmes.

Mais seulement 17 % des 11<18 ans et 15 % des 18<25 ans sont aujourd'hui impliqués dans un projet (réflexion, coordination, etc.)

Si le manque de temps est évoqué par respectivement, 28 % et 42 % des 11<18 ans et des 18<25 ans, 23 % des premiers répondent également qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise. La même proportion ne sait pas comment s'y prendre, à l'instar de 18 % de leurs aînés.

Résultats de l'évaluation

Les préconisations

Les principaux constats *issus des enquêtes et des focus group réalisés auprès des jeunes*

11<18 ans

Des écarts selon le niveau scolaire : une scission s'opère vers l'âge de 14 ans, renforcée par le passage au lycée.

- ▶ Collégiens : des centres d'intérêt plutôt tournés vers le ludique, mais avec un besoin de partager ou transmettre leur expérience au moyen de projets.
- ▶ Lycéens : accès à l'autonomie (et aux difficultés de déplacement liées) avec plus d'investissement de l'espace public. Les centres d'intérêt évoluent vers les questions de société. Ils attendent de leur engagement, une valorisation des compétences.

Des écarts selon le genre : les différences entre les genres s'expriment dès le plus jeune âge.

- ▶ Des filles plus éclectiques dans leurs activités, plus informées mais aussi plus réservées, plus dépendantes dans leurs déplacements et plus tournées vers la sphère privée.
- ▶ Des garçons plus tournés vers les activités physiques et sportives, plus autonomes dans leurs déplacements et leurs activités, moins engagés.

18<25 ans

Les différences se jouent en fonction du parcours de vie :

étudiant/ jeune actif, vivant au domicile familial/dans un logement autonome. Or, il existe un coût à l'autonomie : au sein même de la catégorie des étudiants, ceux qui ont quitté le domicile familial ont un temps plus contraint (moins d'investissement de l'espace public et de sorties culturelles, moins d'adhésion à des associations/clubs), plus de préoccupations quotidiennes et de freins financiers, et une mobilité entravée. Ainsi, leurs souhaits d'amélioration du quotidien concernent les aides auxquelles ils ont le droit. La crise sanitaire plus durement ressentie par cette tranche d'âge semble avoir augmenté le besoin d'accompagnement.

L'engagement/l'adhésion : à côté de la lutte contre les discriminations qui reste un sujet de mobilisation, les jeunes adultes s'intéressent également aux actions de solidarité, d'environnement et moins au sport. L'entrée dans la vie active, probablement pour les raisons évoquées dans le point 1, a un effet négatif sur la capacité d'engagement.

Des écarts selon l'appartenance sociale :

- ▶ Catégories aisées : plus d'ouverture vers l'extérieur et de diversité dans les activités.
- ▶ Catégories moins favorisées : plus de repli sur le chez-soi (ou sinon prédominance du sport dans les activités), plus de contraintes familiales et économiques ressenties.

Les difficultés de déplacement entraînent plus d'activités numériques, moins d'adhésion à des clubs/associations.

Les différences entre les genres continuent de s'exercer non seulement en matière de sujets d'intérêt mais aussi en termes d'investissement de son temps. Les jeunes

femmes paraissent d'une manière générale mieux informées, prêtes à s'engager et néanmoins moins tournées vers l'extérieur, ce qui se traduit par un niveau d'adhésion à des associations, d'engagement dans des projets moindres.

Actions de mobilisation des jeunes

(préconisations à partir des enquêtes et des focus groupe)

11<18 ans

Des projets **adaptés à l'âge des jeunes** (tenir compte de leurs appétences différentes).

Des projets **veillant à ne pas renforcer les différences générées**.

Des thématiques « engageantes » et dans l'air du temps :

Culture ; Citoyenneté (projets solidaires, humanitaires, lutte contre les discriminations, etc.) Environnement/ développement durable (dont cause animale).

Des projets « impliquants » pour les jeunes (recherche d'auto-financement, rencontres « d'experts », stratégie de communication, etc.)

Des actions des jeunes à valoriser en prenant en compte leur culture de « l'image », du « tchat » (via vidéos, réseaux sociaux, en s'appuyant sur les structures jeunesse), et de « l'entre-soi » spécifique à cette tranche d'âge (idée des jeunes parlent aux jeunes : développement « d'ambassadeurs jeunes »).

Des moyens pour atteindre « tous » les jeunes à trouver, surtout les plus éloignés des structures/associations...

Les projets de jeunes au sein des collèges et des lycées (dont via pro-notes) à promouvoir.

Une remontée des besoins régulière à organiser

18<25 ans

Des actions tenant compte des contraintes liées à des **parcours différents** « en études » ou « en activité ».

Des thématiques partagées par tous : Citoyenneté (projets solidaires, humanitaires, lutte contre les discriminations...) ; Environnement/ Développement durable.

Une mobilisation des jeunes sur le principe du « retour sur investissement » : l'engagement doit porter sur du concret, déboucher sur des résultats visibles.

Des actions tenant compte des contraintes liées à des **parcours différents** « en études » ou « en activité ».

Des actions en faveur de l'**autonomisation notamment en organisant** une solvabilisation des jeunes par une information sur les aides existantes.

Une communication qui passe par les réseaux sociaux en priorité, mais aussi par la rencontre des jeunes où ils se trouvent.

Les principaux constats

des partenaires du schéma :

- ▶ 77 % des répondants ont participé au Schéma Départemental Jeunesse au titre de l'appel à projet structure, 53 % au titre de l'appel à projet jeunes.
- ▶ Le Schéma est considéré à 86 % comme une aide à la réalisation de projet et à 65 % comme une ligne politique des institutions.
- ▶ 44 % ont des liens occasionnels avec l'ETCI, 27 % ont souvent des contacts, 29 % ont peu voire pas de contacts.
- ▶ 92 % : c'est le taux de satisfaction par rapport à l'accompagnement des structures et 87 %, par rapport à la diffusion d'information et de communication.
- ▶ 82 % estiment que le Schéma Départemental Jeunesse leur a permis de développer des projets avec les jeunes.
- ▶ De 14 % (recherche de financement) à 90 % (Participation lors d'événements) de participation des jeunes. Également 72 % sont à l'origine du projet, participent à la définition de son contenu et à son évaluation.
- ▶ 88 % : le pourcentage de ceux qui considèrent que le Schéma Départemental Jeunesse constitue un soutien/une impulsion d'une politique jeunesse sur les territoires.

Les préconisations

des partenaires :

- ▶ Conforter :
 - Le partenariat avec les institutions, d'accompagnement en local
 - La communication, en utilisant notamment les réseaux sociaux
 - La mise en réseau des professionnels (et des jeunes)
- ▶ Investir dans le schéma dans les thématiques prioritaires suivantes :
 - Citoyenneté, engagement ;
 - Environnement, développement durable
 - Projets culturels

Les documents complets ainsi que leurs synthèses sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/politique-jeunesse/schema-departemental-jeunesse-une-politique-inter>

Les orientations stratégiques et transversales

Axe 1 : Promouvoir et soutenir l'engagement et la participation des jeunes

Le Schéma départemental jeunesse a l'ambition de mieux accompagner les jeunes dans leurs projets, leurs engagements, leurs expressions. La promotion et le soutien de leurs initiatives contribuent à la définition de leur identité et les aident dans leur parcours social. Afin de mieux les suivre et les connaître dans leur diversité et leurs pratiques, le Schéma les consultera régulièrement, via différents supports.

Objectif 1 : Amplifier le soutien à Jeunes En Action (JEA)

L'appel à projets Jeunes en Actions (JEA) est un outil du Schéma départemental qui a pour objectif d'accompagner les jeunes girondins dans leurs projets qui embrassent des thématiques très diverses (culture, citoyenneté, environnement, solidarité, ...). Afin de mieux faire connaître ce dispositif et donc de soutenir un plus grand nombre de projets, les institutions souhaitent :

- Mettre en commun leurs supports de communication, proposer de nouveaux modes de communication.
- Organiser des temps forts dédiés aux projets de jeunes sur les territoires et valoriser ceux qui sont mis en oeuvre.

Objectif 2 : Développer des consultations thématiques régulières auprès des jeunes

Connaître l'évolution de la jeunesse girondine, ses besoins, ses préoccupations, comprendre ses pratiques et recueillir son avis sur les politiques éducatives des institutions du Schéma départemental, conduit à proposer des temps de consultation et d'échanges. Des ateliers participatifs seront organisés avec des structures jeunesse girondines.

Objectif 3 : Mettre en synergie les différents dispositifs d'engagement et de citoyenneté des 11 – 25 ans

Le Schéma Départemental promeut les dispositifs d'engagement des jeunes portés par chaque Institution, notamment le dispositif Jeunes en Actions et le Service Civique, afin de mieux soutenir les démarches d'engagements civiques et citoyennes des jeunes.

Objectif 4 : Poursuivre le soutien aux structures jeunesse.

Le Schéma départemental soutient les structures de loisirs éducatifs via l'appel à projets commun. Ces structures accompagnent les projets des jeunes car leur objectif est de soutenir leur implication et leur mobilisation. Le schéma sera particulièrement attentif aux projets qui favorisent l'implication, l'engagement, la mobilisation et l'expression citoyenne des jeunes.

Axe 2 : Accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie

L'accès à l'autonomie est un enjeu très important pour les jeunes. Le schéma propose des politiques leur permettant de construire progressivement leur parcours d'accès vers l'autonomie. Il soutient des actions en lien avec le numérique.

Objectif 1 : Renforcer les actions sur le numérique.

Internet et les réseaux sociaux permettent d'importantes potentialités pour les jeunes. De nombreux acteurs les utilisent, informent les jeunes de leur activité et les mobilisent sur leurs projets. Cette démarche se fait cependant souvent de façon peu structurée et sans élaboration d'objectifs éducatifs. L'absence de cadrage et de légitimation de cette présence en ligne ne permet pas aux professionnels d'inscrire leur action éducative dans la continuité. La mise en place d'une présence éducative sur Internet est donc essentielle. Elle permettra aux jeunes et à leurs parents, mais aussi aux professionnels de la jeunesse d'exploiter au mieux les potentialités d'Internet, et de minimiser ses risques. C'est l'objectif des Promeneurs du Net qui accompagnent les jeunes sur les réseaux sociaux, et répondent à leurs besoins et à leurs préoccupations.

Ce dispositif s'appuie :

- Sur une coordination départementale chargée de l'animation du réseau, de l'accompagnement, de la formation des Promeneurs du Net et de la communication autour du dispositif.
- Sur des « promeneurs du net », professionnels mandatés par leur employeur, pour assurer cette présence éducative, en respect de la charte départementale et ce dans le cadre de leurs missions habituelles et d'une convention spécifique PDN.

Objectif 2 : Favoriser l'information, l'accès aux droits et aux services des jeunes

Construire l'autonomie, l'un des enjeux les plus importants pour les jeunes. Le Schéma Départemental mène une politique d'accès aux droits, à l'information, aux services et aux partenaires sur lesquels ils peuvent s'appuyer afin de réaliser leurs démarches. La Loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017 organise le déploiement de la « Boussole des jeunes ». En Gironde, les Institutions déploient cet outil numérique avec des partenaires qui recensent, coordonnent et proposent l'information et les offres de services au service de l'autonomie des jeunes. Elles animent ce partenariat. Elles financent cette politique de déploiement progressif sur le département de la Gironde.

Axe 3 : Accompagner les acteurs jeunesse et les territoires

Le Schéma soutient les acteurs jeunesse et les territoires. La mise en réseau des professionnels et des jeunes répond à leur demande d'accompagnement local et de soutien dans la mise en oeuvre de cette préconisation.

Objectif 1 : Renforcer le réseau départemental et développer des réseaux locaux Jeunesse.

Partant de la nécessité de mieux décliner les politiques publiques en faveur de la jeunesse en les adaptant aux réalités des différents territoires qui composent la Gironde, le Schéma Départemental Jeunesse a pour ambition de renforcer les synergies entre les réseaux d'acteurs agissant en faveur des politiques de jeunesse à l'échelle départementale, ainsi qu'à l'échelle locale. A cet effet, les institutions signataires du schéma mobiliseront les Espaces territoriaux de coopération interinstitutionnelle (ETCI), ainsi que leurs partenaires présents sur les territoires, en particulier dans la mise en oeuvre du plan d'action.

La Région sera associée en tant que de besoin à ces dynamiques.

Ces réseaux « Jeunesse » tiendront compte des constats et enjeux locaux et départementaux. Ils soutiendront le développement des initiatives jeunesse sur les territoires, le partage des actualités, des pratiques et des expériences entre acteurs. Ils soutiendront l'émergence d'initiatives et de projets communs portés par les acteurs jeunesse. Dans ce but, les parties prenantes au Schéma Départemental travailleront avec les acteurs jeunesse. Ils rechercheront aussi activement la participation et la contribution des établissements scolaires, afin de leur permettre de participer à ce partenariat.

Objectif 2 : Accompagner et renforcer les pratiques professionnelles

La formation des professionnels est essentielle à la mise en oeuvre des ambitions des schémas. Ainsi, le précédent Schéma a formé les professionnels jeunesse sur le pouvoir d'agir des jeunes.

Cette formation leur a donné des compétences supplémentaires pour leur permettre de mettre en oeuvre leur mission de soutien à l'émancipation des jeunes.

Ces formations seront reconduites. De plus, le Schéma souhaite poursuivre ce soutien par de la formation sur des sujets spécifiques non proposés par des organismes de formation existants. Elles permettront d'accompagner les jeunes dans leur développement, leur citoyenneté et leur autonomie.

Objectif 3 : Agir sur décrochage scolaire

Le Schéma investit ce champ nouveau en accompagnant les acteurs jeunesse dans une réflexion sur la sensibilisation et la prévention du décrochage scolaire, et en réfléchissant aussi aux solutions qui pourraient être apportées auprès des jeunes décrocheurs.

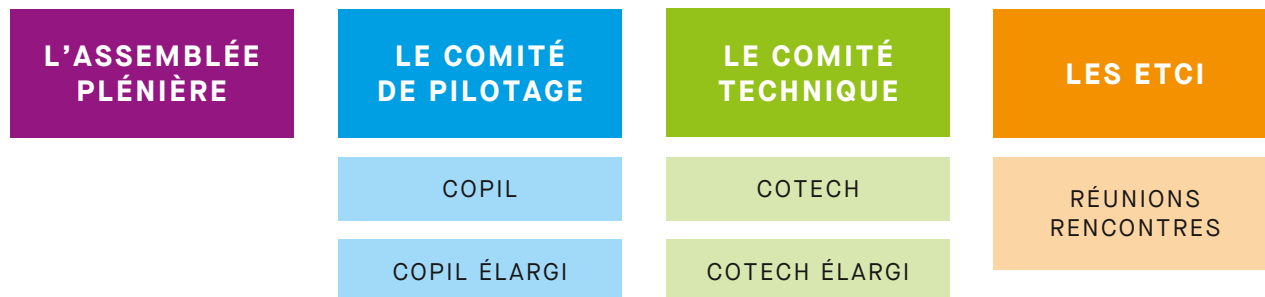
Les modalités de coopération et d'intervention des différents acteurs seront déterminées pour mettre en oeuvre cet objectif : Éducation Nationale, Services Jeunesse, Associations, Institutions, Mission Locale, ...

Axe 4 : Informer et communiquer sur le schéma et ses actions

Les partenaires au Schéma Départemental Jeunesse agiront pour informer et communiquer vers les jeunes, les professionnels jeunesse, et les élus. Leurs buts : faire connaître le Schéma, le valoriser, promouvoir ses actions. Ils donneront davantage de visibilité à ses actions et permettront ainsi aux jeunes, aux élus et aux partenaires d'avoir une meilleure connaissance du soutien que ce schéma peut leur apporter. Ils mettront en œuvre des actions d'information et de communication en direction des élus, des partenaires et des jeunes.



Les instances de gouvernance



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- ▶ Composée des élus et représentants des directions de chacune des institutions signataires du schéma avec les membres du Cotech
- ▶ Se réunit en moyenne une fois par an
- ▶ Présidence du Schéma de la jeunesse est tournante

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Instance de pilotage du Schéma départemental
Définit les objectifs communs du Schéma
Assure le suivi de la feuille de route
Valide les éventuels ajustements

COPIL ÉLARGI

- ▶ Composé des représentants des directions de chacune des institutions signataires du schéma élargi aux membres du comité technique et aux pilotes des ETCI, ce comité se réunit deux fois par an pour :
 - élaborer le nouveau Schéma
 - échanger sur la mise en œuvre du plan d'actions
 - et le fonctionnement opérationnel des instances
 - valider des propositions d'ajustement selon les remontées de terrain et/ou des nouvelles mesures institutionnelles

COPIL

- ▶ Composé des représentants des directions de chacune des institutions signataires du schéma avec les membres du Cotech
- ▶ Se réunit en moyenne deux fois par an
- ▶ Assure le pilotage opérationnel du schéma
 - Définit les objectifs communs aux institutions et écrit les feuilles de missions
 - Suit le déroulement de la feuille de route
 - Assure le suivi de l'action du Comité technique en précisant les moyens alloués et en validant les propositions
 - Régule l'action du Comité technique et des ETCI en proposant la mise à disposition des moyens financiers, l'appui technique et managérial
 - Veille au bon fonctionnement du comité technique et des ETCI en mettant à disposition des agents disponibles et mobilisés sur les réunions et travaux inhérents au Schéma, en assurant un appui technique et managérial selon les besoins, en allouant les moyens financiers définis

(Possibilité de formation restreinte sans Cotech selon les besoins)

LE COMITÉ TECHNIQUE

COTECH

- ▶ Il est composé de représentants techniques de chaque institution et se réunit au minimum 3 fois par an
- ▶ Chargé de la mise en œuvre du plan d'actions, du suivi des feuilles de route des ETCI et de l'évaluation du Schéma. Il est également force de proposition d'actions et fait remonter les difficultés de mise en œuvre et/ou organisationnelles des ETCI
- ▶ Accompagne et apporte appui technique aux ETCI
- ▶ Évalue le plan d'actions et le fonctionnement du Schéma annuellement et à la fin de la période de contractualisation. Il fait appel à des tiers - experts en fonction des sujets
- ▶ Organise, communique et pilote les appels à projets communs (structures et jeunes) du Schéma départemental en collaboration avec les ETCI et les services des institutions

COTECH ÉLARGI

- ▶ Le Comité technique est élargi aux pilotes des ETCI, selon les besoins

LES ETCI

Les Espaces Territoriaux de Coopération Interinstitutionnelle (ETCI) - Instances locales de proximité du Schéma jeunesse. Au nombre de cinq, ils assurent le suivi et l'actualité des territoires, assurent la mise en œuvre des appels à projets communs du schéma, suivent et accompagnent des projets de proximité en déclinaison du plan d'action. Ils rendent compte de leur action au Comité de Pilotage. Un pilote et un suppléant assurent l'animation de l'équipe de l'ETCI. Les pilotes ETCI participent aux Comité de pilotage élargis et aux Comités techniques élargis.

ETCI	PILOTE	SUPPLÉANT - CO ANIMATEUR
Métropole	Co-pilotage Caf/Département	
Sud Gironde	Caf	MSA
Bassin d'Arcachon / Graves	Département de la Gironde	Caf
Médoc	Département de la Gironde	MSA
Haute Gironde - Libournais	MSA	Département de la Gironde

Le pilote est garant et responsable de la relation avec le Comité de Pilotage. L'ETCI peut travailler avec les intercommunalités, les communes disposant de la compétence jeunesse et les associations locales œuvrant dans le champ de la jeunesse

Annexes

Lettre de mission du pilote de l'ETCI

1. Le contexte de la mission

Dans le cadre du schéma départemental de la jeunesse et de sa gouvernance, 5 ETCI sont constituées sur le territoire girondin. Elles incarnent l'échelon territorial de mise en

œuvre du Schéma Départemental de la Jeunesse et sont composées de représentants des Institutions partenaires. Ces équipes territorialisées ont à leur tête un tandem constitué d'un pilote et d'un suppléant.

Le tableau ci-dessous présente la répartition sur laquelle les institutions partenaires se sont accordées. Objectif 2 : Accompagner et renforcer les pratiques professionnelles

Pilotage des ETCI

ETCI	Pilote	Suppléant
Sud Gironde	Caf	MSA
Bassin d'Arcachon/Graves	Département de la Gironde	Caf
Médoc	Département de la Gironde	MSA
Haute Gironde-Libournais	MSA	Département de la Gironde
Métropole	Copilotage CAF/Département de la Gironde	

2. Les engagements de chaque institution

Chaque institution s'engage à garantir que les pilotes et/ou suppléants qui lui sont rattachés sont dotés des conditions et des moyens nécessaires pour mettre en œuvre leur mission. Il en est de même pour l'ensemble des membres de l'ETCI (hors pilotes et suppléants).

3. Les missions du pilote

Le pilote assure l'animation de l'ETCI sur le territoire afin de porter la mise en œuvre des orientations du schéma jeunesse auprès des différents acteurs de terrains.

- Il constitue un réseau d'acteurs locaux sur lequel il s'appuie pour accompagner la déclinaison locale des axes du schéma.
- Il planifie et organise les rencontres de l'ETCI et veille à l'établissement de comptes-rendus qu'il adresse au Cotech et au comité de pilotage.
- Le pilote aux côtés des autres membres de l'ETCI joue un rôle de veille sur les enjeux de la jeunesse sur leur territoire (problématiques, besoins des acteurs et jeunes, initiatives) = rôle de synthèse
- Il capitalise les bonnes pratiques.

Le pilote de l'ETCI incarne l'articulation entre l'échelon local et les instances de pilotage du schéma.

- Il doit partager les réussites mais également les difficultés rencontrées.

- Il veille au partage des actualités institutionnelles et fait remonter les propositions des territoires sur la valorisation d'actions locales.
- Il dispose d'un accès partagé aux documents du schéma tels que les comptes-rendus de copils et de cotech.
- Il participe ponctuellement à des réunions de comité de pilotage restreint élargi et de cotech.
- Il participe à l'évaluation des actions menées dans le cadre du schéma et est force de propositions quant à des axes d'amélioration ou de priorisation à soumettre au cotech.

Le pilote de l'ETCI est responsable de la mise en œuvre de ses missions et il dispose d'un suppléant qui le relaie en cas d'indisponibilité. Il n'est pas attendu que le suppléant soit dans un rôle de co-animateur (sauf pour le cas particulier de l'ETCI Métropole)

Le Comité de pilotage restreint examine les demandes exprimées par les pilotes des ETCI telles que par ex : des besoins de formations communes, le partage d'outils et/ou d'informations....

4. Durée de la mission

Le pilote et son suppléant s'engagent au moins pour une durée de deux ans et chaque institution s'assure du remplacement.

Plan d'actions 2022 - 2027

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS
Axe 1 - Promouvoir et soutenir l'engagement et la participation des jeunes	1-1 Amplifier le soutien à «Jeunes en actions»	Action 1 - Appel à projet annuel «Jeunes en Actions» Etude interinstitutionnelle des demandes et rencontre des jeunes. Accompagnement et soutien financier des jeunes girondins dans leurs projets
		Action 2 - Evènement Jeunes en Actions A déployer de façon délocalisée tous les deux ans sur un territoire différent
		Action 3 - Développer la communication sur le dispositif Jeunes en Actions, particulièrement sur les territoires repérés comme prioritaires/territoires avec peu de projets déposés
	1- 2 Développer des consultations thématiques régulières auprès des jeunes	Action 1 - Réaliser des enquêtes consultatives à destination des jeunes Action 2 - Organiser des ateliers participatifs avec les jeunes pour orienter, compléter les actions du Schéma avec l'appui des structures et des animateurs jeunesse
	1 – 3 Mettre en synergie les différents dispositifs d'engagement et de citoyenneté des 11 – 25 ans	Action 1 - Informer les jeunes sur les différents dispositifs d'engagement dans le cadre des actions du Schéma qui leur sont destinées Action 2 - Créer une attestation de valorisation des compétences des jeunes (jeunes en action + participation organisation événements,)
	1 – 4 Poursuivre le soutien aux structures jeunesse.	Action 1 - Appel à projet structure annuel, avec étude interinstitutionnelle des dossiers Action 2 - Poursuivre l'information et l'accompagnement des structures, notamment autour de la question de l'engagement et de la participation des jeunes dans la mise en œuvre des projets
Axe 2 - Accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie	2 – 1 Renforcer les actions sur le numérique	Action 1 - Poursuite du soutien et du développement du dispositif promoteurs du net
	2 – 2 Favoriser l'information, l'accès aux droits et aux services des jeunes	Action 2 - Soutien du Schéma pour le développement et le poste de coordination du dispositif départemental Boussole des Jeunes

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS
Axe 3 - Accompagner les acteurs jeunesse et les territoires	3 – 1 Renforcer le réseau départemental et développer des réseaux locaux Jeunesse	Action 1 - Poursuite du groupe ressources départemental et développement d'une dynamique projet pour accompagner et soutenir des actions innovantes Action 2 - Proposer des événementiels départementaux à destination des Structures et des professionnels jeunesse Action 3 - Développer des réseaux locaux en lien avec les ETCI
	3 – 2 Accompagner et renforcer les pratiques professionnelles	Action 1 - Poursuivre la formation des acteurs jeunesse sur des sujets spécifiques Action 2 - Créer un groupe de travail pour réfléchir sur la mise en place et la capitalisation d'actions favorisant le « hors les murs » et « l'implication des jeunes »
	3 – 3 Agir sur le décrochage scolaire	Action 1 - Mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à la problématique du décrochage scolaire (amont et aval) avec les différents acteurs concernés
Axe 4 - Informier et communiquer sur le Schéma et ses actions	4 – 1 Maintenir et actualiser les outils et supports existants	Action 1 - Supports de communication « Jeunes en action » Action 2 - Plaquettes sur les objectifs et les critères des Appels à Projets Action 3 - Répertoire des ressources mobilisables en Gironde avec Cartographie des ETCI
	4 – 2 Développer de nouvelles actions	Action 1 - Création d'un groupe de travail interinstitutionnel avec les services communication des différentes Institutions pour réfléchir à une stratégie de communication Action 2 - Informer et sensibiliser les élus

Ce plan d'action fera l'objet d'une déclinaison annuelle qui permettra de prioriser les actions à engager.

Pour accéder à l'ensemble des documents relatifs au Schéma départemental jeunesse, vous pouvez consulter les liens suivants :

MSA : <https://gironde.msa.fr/lfp/schema-departemental-jeunesse1>

CAF : <https://www.caf.fr/nous-connaître/caf-de-la-gironde/qui-sommes-nous/nos-etudes-et-publications>